



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ministres

Question au Gouvernement n° 809

Texte de la question

AFFAIRE CAHUZAC ET POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Vigier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire
M. Jean-Pierre Vigier. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Monsieur le Premier ministre, durant des mois, Jérôme Cahuzac conduisait la politique budgétaire de la France. Durant des mois, il demandait des sacrifices à tous les Français. Durant des mois, il plaçait ses revenus dans des paradis fiscaux.

Alors, vous nous parlez aujourd'hui de moralisation de la vie politique ? Les Français ne sont pas près d'oublier que le scandale est né dans les rangs de votre propre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Vous deviez former un gouvernement " loyal et exemplaire " : on voit aujourd'hui le résultat ! Jérôme Cahuzac était-il " loyal et exemplaire " ? Qui dans votre équipe connaissait la situation du ministre du budget ? Le mensonge semble très répandu au sein de ce gouvernement. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Vous voulez des exemples ? En voici.

Malgré vos promesses, la dépense publique, la dette publique et les impôts sont en augmentation. Toutes vos mesures asphyxient l'économie et l'emploi. Et où sont les économies de dépenses promises ? Vous pressurez les Français : retraités, jeunes, entrepreneurs. Vous prétendez vouloir inverser la courbe du chômage : cela n'est pas réalisable avec votre politique.

Monsieur le Premier ministre, il est temps, il est grand temps, de nous dire la vérité. Qui a protégé M. Cahuzac ? Qui lui a donné l'ordre de masquer les chiffres du déficit public ?

Enfin, si tant est qu'il y ait un cap et un pilote dans ce gouvernement, dites-nous dans quelle voie vous conduisez la France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des relations avec le Parlement.

M. Alain Vidalies, *ministre délégué chargé des relations avec le Parlement*. Monsieur le député, vous me permettrez de constater objectivement que votre question porte sur deux sujets assez différents : c'est quand même un raccourci que de passer du mensonge, aujourd'hui reconnu, de quelqu'un qui a été ministre - mensonge qui nous affecte tous, y compris, évidemment, les membres du Gouvernement - à des considérations sur le plan politique.

Pour ce qui est de la première partie de votre question, je pense que la réponse du Gouvernement est claire. Elle marque d'ailleurs une rupture avec ce qui avait pu se passer dans des circonstances différentes. Le Gouvernement, comme l'a annoncé le Premier ministre, et le groupe SRC vont accepter dans quelques minutes la création d'une commission d'enquête parlementaire. L'ensemble des ministres, l'ensemble des responsables administratifs viendront devant cette commission d'enquête répondre aux questions des commissaires, de tous les commissaires, sous serment, parce que c'est notre conception de la transparence.

Mais vous savez, pour reprendre l'expression d'André Malraux, il faut savoir " transformer l'expérience en conscience ". Ce qui est important, c'est ce que le Gouvernement a adopté ce matin en Conseil des ministres : une loi sur la transparence et une loi pour renforcer comme cela n'a jamais été fait la lutte contre la fraude fiscale...

M. Charles de La Verpillière. La loi Cahuzac ?

M. Alain Vidalies, *ministre délégué*. ...et la lutte contre les paradis fiscaux.

Vous savez, je peux partager, et le Gouvernement partage, comme beaucoup sur ces bancs, l'outrage qu'ont reçu l'Assemblée nationale et la République dans son ensemble de la part d'un de ses ministres. Mais la question qui reste posée, c'est de savoir si, sur le chemin de la transparence, demain, vous serez tous à nos côtés pour qu'effectivement on tire de cette affaire toutes les leçons, pour le bien de la République.

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. Philippe Meunier. C'est ça, donnez-nous des leçons, en plus !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 809

Rubrique : État

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 avril 2013](#)